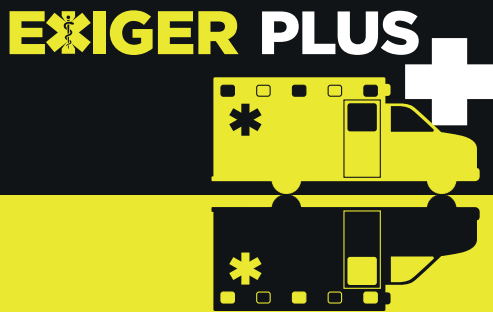




Une question
de survie



PRÉHOSPITALIER
FSSS-CSN

UNE DEMANDE DE MÉDIATION

Le mercredi 24 septembre, nous avons contacté le ministère du Travail du Québec pour demander la nomination d'une personne médiatrice-conciliatrice. Rappelons que le rôle de cette personne sera de travailler avec les parties pour tenter de dénouer l'impasse. Cette personne n'a pas le pouvoir d'imposer un règlement comme un arbitre. Le comité de négociation syndical conserve toute son indépendance et continuera de défendre nos revendications.

Force est de constater que les séances de négociation que nous avons tenues jusqu'à maintenant en septembre ne nous ont pas rapprochés d'un règlement. Bien que plusieurs échanges aient eu lieu, nous n'avons pas avancé suffisamment. Les enjeux de fond demeurent donc entiers.

Rappelons qu'en ce qui a trait à la rémunération, notre objectif syndical est de convenir d'une échelle salariale qui reflètera pleinement la valeur de notre travail, en plus des paramètres d'augmentation qui ont été négociés par le Front commun intersyndical du secteur public.

De son côté, le gouvernement entend baisser notre rémunération, jusqu'à 10 % pour certains paramédics, soit près de quatre dollars l'heure. Et en ce qui concerne les paramètres d'augmentation qui ont été négociés par le Front commun

intersyndical du secteur public, il exige de nombreuses contreparties sur lesquelles nous ne parvenons pas à nous entendre.

La nomination d'une personne médiatrice-conciliatrice pourrait relancer les pourparlers sur nos enjeux majeurs, mais pour cela, il faudra impérativement que nos vis-à-vis disposent des mandats pour que nous puissions progresser. D'où l'importance d'augmenter la pression sur nos employeurs et sur les élu-es. Dans l'intervalle, les parties conviennent de poursuivre les négociations, dans le but de réaliser des avancées sur les autres matières.

Nous ne savons pas encore qui sera nommé par le ministère du Travail ni à quelle date la médiation-conciliation débutera. Une chose est certaine, nous continuerons de nous battre pour faire valoir nos priorités, nos attentes. Tôt ou tard, nous serons entendus !

